

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE – S.DUPONT – Y.BUFFET – C.MATHIEU – F.JOLY – S.ETIENNE-CHARLES – P.MOZIN – G.BLANCHARD-DOUCHAIN – D.VALISSANT – D.VALLIERE – D.PIERRE – A-M.SAUVEZ – F.POIDEVIN – A.DELEBARRE-TESSÉDRE – M-M.PASCUAL – H.LAHYANI(pouvoir à H.DAUCHEZ) – H.DAUCHEZ – E.GOULLIEUX(pouvoir à D.VALLIERE) – A.LEFEVRE – A.LEMARCIS – C.CHATELAIN – M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) – B.LEBEL – M-P.FOURDRAIN FAY(Pouvoir à A.LEMARCIS) – P.CERVI(pouvoir à A.LEFEVRE) – B.LAGNEAU – C.GUILLAUME – N.GIRARD - F.KARIMET – C.MEULLEMIESTRE – Y.RUDER – N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Jean-Marie QUERE

RAPPORTEUR Sylvie LETOT-DURANDE

- 26 -

**Cœur de ville : sollicitation de l'aide de l'Agence Nationale de l'Habitat
(A.N.A.H.)**

date de convocation
au conseil municipal Lundi 19 septembre 2022

Mes chers collègues,

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2018, nous avons sollicité l'aide de l'Agence Nationale de l'Habitat à hauteur de 50% du coût du poste de l'ingénieur architecte, directeur du projet « cœur de ville », estimé à 186 000 € sur trois ans soit 93 000 €.

L'aide de l'Agence Nationale de l'Habitat arrivant au terme des trois ans, je vous propose de solliciter à nouveau leur aide financière dans les mêmes conditions à savoir à hauteur de 50% du coût du poste dans la limite d'un plafond de dépenses subventionnables de 80 000 € par an.

Compte tenu du renouvellement du contrat de notre ingénieur architecte, directeur du projet « cœur de ville » pour un coût annuel de 79 500 € soit 238 500 € sur trois ans, je vous propose de solliciter l'A.N.A.H. à hauteur de 119 250 €.

AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

1. **SOLLICITER** l'aide de l'Agence Nationale de l'Habitat à hauteur de 50% du coût du poste de l'ingénieur architecte, directeur du projet « cœur de ville » estimé à 238 500 € sur trois ans soit 119 250 €.
2. **DIRE** que les crédits correspondants aux dépenses de ce poste sont inscrits au budget principal de la ville au chapitre 012.

*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE 29 SEP. 2022
LE PRESIDENT DE SEANCE,
Eric DELHAYE



LE 29 SEP. 2022
LE SECRETAIRE DE SEANCE,
Jean-Marie QUERE